

Incendie et dégâts matériels sur la turbine à vapeur de Satom SA à Monthey - suite

Une semaine après l'incendie survenu chez Satom SA durant la nuit du 15 au 16 novembre dernier, l'entreprise est en mesure de fournir de nouvelles informations.

Une organisation de crise a été mise sur pied dès le lendemain. Pour rappel, à la suite d'une défaillance technique, le feu s'est déclaré dans la halle de la turbine à vapeur où se trouve également une partie du circuit thermique nécessaire au fonctionnement des 2 fours.

À ce jour, l'ensemble des installations est à l'arrêt. Le chauffage à distance qui alimente les communes de Monthey et Collombey-Muraz a été immédiatement alimenté par les chaudières de secours fonctionnant au mazout.

L'analyse pour connaître les causes exactes du sinistre et identifier les équipements à remplacer avant le redémarrage est toujours en cours. Elle est malheureusement freinée par l'interdiction à toute personne d'entrer dans la halle de turbine pour des raisons de sécurité. Les températures très élevées enregistrées dans ce local ont fortement réduit la résistance des plafonds en béton. Afin d'alléger la toiture, les graviers qui la recouvraient ont été aspirés et des carottages effectués pour tester la résistance des bétons. Une fois les mesures de protections adéquates mises en œuvre, l'accès au local sera à nouveau possible.

Aujourd'hui, nous pouvons déjà affirmer que la turbine à vapeur, qui permet la production d'électricité, a malheureusement été totalement endommagée. Une partie du circuit thermique a également été endommagée, principalement des installations électriques et des capteurs. Les fours et autres installations n'ont fort heureusement pas été impactés.

La réparation et le contrôle de l'ensemble des installations concernées par l'incendie sont nécessaires avant le redémarrage des fours qui n'est pas envisagé à ce jour avant 8 à 12 semaines.

Une fois le redémarrage du premier four effectué, le réseau de chauffage à distance pourra à nouveau être alimenté par la valorisation thermique des déchets et les chaudières de secours pourront être mises à l'arrêt. À partir de ce moment-là, la fourniture de vapeur au site chimique via Ecotube pourra être reprise.

Une importante logistique de déviation de déchets

Satom a de suite mis en place une logistique de déviation de déchets vers les autres usines de valorisation de Suisse romande. Les déchets encombrants et les ordures ménagères de la région de Monthey sont encore acheminés sur le site de Monthey pour y être transférés par camion de 40 t vers les autres usines. Quant aux déchets spéciaux et aux boues de STEP des communes et autres remettants, ceux-ci ont été déviés vers d'autres usines de Suisse romande. Au total, ce sont quelques 3'000 t de déchets par semaine qui sont déviées.

Toutes les prestations de service public sont maintenues.

Satom met tout en œuvre pour que ce sinistre impacte le moins possible ses communes actionnaires.

Déchetterie

La déchèterie communale de Collombey-Muraz reste ouverte aux horaires habituels.

Energiom

Le nouveau parcours visiteurs, inauguré lors du jubilé des 50 ans de l'entreprise, reste fermé jusqu'à nouvel avis.

Impact sur l'emploi

Environ 90 collaboratrices et collaborateurs sont engagés par Satom pour l'ensemble des secteurs d'activité. Ce sinistre n'a pas d'impact sur les places de travail. Les employés ont été sollicités dans un énorme chantier de démontage, de nettoyage et de reconstruction des nouvelles installations. Par ailleurs, des travaux de maintenance à tous les niveaux sont anticipés, profitant de l'arrêt des installations.

Chauffage à distance

Le branchement des immeubles sur le réseau de chauffage à distance des communes de Monthey et Collombey-Muraz se poursuit comme planifié. Les clients ne subiront aucun coût supplémentaire en lien avec ce sinistre. Pour rappel, les tarifs pratiqués n'ont encore jamais été adaptés depuis les débuts en 2012. Le déploiement du chauffage à distance vers la commune d'Aigle et les autres communes de la plaine du Chablais n'est pas remis en cause.

Bon à savoir :

- Même si actuellement les chaudières au mazout ont été enclenchées de manière très exceptionnelle pour garantir l'alimentation du chauffage à distance, ce sont chaque année quelques 10 millions de litres de mazout qui sont évités par la valorisation des déchets pour approvisionner ce réseau de chaleur. Ceci équivaut à éviter annuellement environ 18'000 t/ CO₂.

Satom en quelques chiffres

Les énergies produites par Satom proviennent prioritairement de ses 73 communes actionnaires des cantons de Vaud et du Valais. Annuellement, Satom valorise thermiquement environ 170'000 tonnes de déchets non recyclables sur son site de Monthey. Cela correspond à une production d'énergie de :

- 127 millions de kWh d'électricité ;
- 90,2 millions de kWh d'énergie thermique injectée dans le thermoréseau ;
- 50 MW de puissance branchée sur le thermoréseau ;
- 620'000 tonnes de vapeur ;
- 3'533 tonnes de métaux récupérés dans les mâchefers.

De nombreux projets pour soutenir la transition écologique et énergétique

Dotée d'une vision innovante et entrepreneuriale, Satom a toujours œuvré pour réduire l'empreinte environnemental du déchet et transformer ce dernier en une ressource au profit des collectivités publiques.

Après la mise en service du projet Ecotube qui permet au site chimique de réduire sa dépendance aux énergies fossile d'éviter quelques 45'000 tonnes de CO₂ par an, de nombreux autres projets sont déjà à l'étude.

Parmi les plus importants, il y a l'extension du chauffage à distance dans la plaine du Chablais, entre Aigle et St-Maurice, le projet d'un nouveau four de dernière génération avec l'installation d'un module de captage de CO₂, le projet de production d'hydrogène apportant une solution pour décarboner le transport des déchets, le projet de démétallisation et de valorisation des mâchefers, de même que celui de l'assainissement de la décharge du Chatelet.

Ces derniers montrent l'importance que l'entreprise porte à l'environnement et valorisation des déchets non recyclables dans le contexte de la transition écologique et énergétique. Plusieurs autres projets d'avenir verront également le jour sur le site de Méthanisation à Villeneuve.

Contact et informations

Tanja Dubas
Responsable service Conseils & Communication

Tanja.dubas@satomsa.ch
024 473 88 19